

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Mettre à jour les connaissances concernant les démarches administratives concernant les situations de deuil périnatal : prise de décision, devenir du corps, déclaration, congés maternité
- Etudier les mécanismes des processus de deuil à court, moyen et long terme en fonction de l'évolution des connaissances médicales dans le diagnostic anténatal
- Affiner les modalités de collaboration médicopsychologique dans le repérage et le suivi des familles à risque de développer des séquelles post-traumatiques

*La formation et ses moyens pédagogiques peuvent être adaptés et personnalisés en fonction du public.*

## PROGRAMME

### Première session : jour 1 et 2 groupés

- Aborder l'ensemble des thématiques :
  - conditions d'annonce et démarche diagnostique au cours du diagnostic anténatal,
  - déroulement des prise en charge des interruptions médicales de grossesse et impact du foeticide,
  - éléments spécifiques des morts fœtales in utero, les décès néonataux,
  - les hospitalisations conjointes maternelles en réanimation adulte, les situations de deuil en cas de grossesse multiple...
- Faire l'analyse sur chaque thématique :
  - De l'évolution de la législation et de ses implications cliniques,
  - Des nouveaux outils de communication pour les soignants : place de la sage-femme de coordination, outils de transmission ciblés,...
  - Du repérage des effets transgénérationnels des deuils pathologiques,
  - Des modalités d'accompagnement de la fratrie et de l'environnement élargi,
  - De l'impact des la communication interprofessionnelle sur le repérage des vulnérabilités familiales antérieures et le devenir des familles,
  - De la reprise des syndromes post traumatiques dans le suivi des grossesses ultérieures.

### Deuxième session : jour 3

- Dégager les mécanismes de travail transmissibles selon les terrains d'exercice et les contextes,
- Reprendre à partir de situations cliniques les apports des deux premières journées sur la sécurité émotionnelle des participants face à ces situations de détresse,

#### Public Cibl 

Gynécologues, gynécologues-obstétriciens, pédiatres, anesthésistes, pédopsychiatres, psychiatres adultes, médecins généralistes, cadres, psychologues, sages-femmes, puéricultrices, infirmières, infirmières-anesthésistes, aides-soignantes, auxiliaires de puéricultures, assistantes sociales, professionnels de PMI, éducateurs, internes.

#### Conditions d'Admission, Prérequis

Etre répertorié sur la liste du public ciblé

#### Animation Pédagogique

**TOUBIN Rose-Marie**,  
pédopsychiatre, CHRU  
Montpellier

**CLUTIER Jocelyne**, sage-  
femme cadre, CHRU  
Montpellier

#### Responsable pédagogique

**TOUBIN Rose-Marie**,  
pédopsychiatre, CHRU  
Montpellier

- Définir les modalités d'orientation d'un champ à l'autre : médical, psychologique, social
- Faciliter l'anticipation et la coordination des prises en charge pluridisciplinaire,
- Fabriquer les outils permettant un retour d'information à distance aux professionnels engagés dans les moments d'annonce,
- Elaborer des dynamiques d'animation et de reprise en équipe et/ou en réseau de situations de deuil périnatal.

#### Informations complémentaires

**Nombres de participants :**  
10 personnes minimum –  
18 maximum

**Formation en présentielle**  
– lieu : Montpellier

**Accessibilité :** PMR

#### MOTS CLES

Deuil périnatal ; diagnostic anténatal ; interruption médicale de grossesse ; morts fœtales in utero ; accompagnement psychologique

#### MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES

Supports de formation remis aux participants  
Exposés théoriques ; Vidéo-projections ; Films ; Mises en situation pratique ; Travaux dirigés en sous-groupe ; Liste de ressources bibliographiques

#### MODALITES D'EVALUATION DE L'ACTION

QCM en début et en fin de formation ; Evaluation des acquis en cours de formation , Questionnaire de satisfaction

#### FORMALISATION A L'ISSUE DE LA FORMATION

Attestation de participation

#### DUREE

3 journée soit 21 heures

#### DATE(S)

9 et 10 mars ainsi que le 12 octobre 2023

#### COUT DE LA FORMATION

institutions et/ou par l'employeur : 710,00 € - professions libérales  
et/ou à titre individuel : 610,00 € - ***livre inclus***  
(tarif hors frais de déplacement, repas, hébergement du stagiaire)